

ASSEMBLÉE NATIONALE

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 449

présenté par

M. Hammouche, M. Mathiasin, M. Balanant, Mme Benin, M. Berta, Mme Essayan, M. Fuchs,
Mme Gallerneau, M. Garcia, Mme Jacquier-Laforge et M. Pahun

ARTICLE 43

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.